PROTECTION DE LA TÊTE

SOMMAIRE

PROTECTION DES YEUX P6

PROTECTION DU CRÂNE P11

PROTECTION AUDITIVE P13

PROTECTION RESPIRATOIRE P15

PROTECTION DE LA TÊTE
CARACTÉRISTIQUES / NORMES
PROTECTION DES YEUX

TOUS NOS MODÈLES SONT TESTÉS EN 166 : 2001

EN 166	• Spécification (qualité optique, résistance aux risques courants, risques mécaniques, résistance aux chocs/impacts)
EN 169	• Filtres pour le soudage
EN 170	• Filtres pour l'ultraviolet
EN 172	• Filtres de protection solaire pour un usage industriel
EN 175	• Equipement pour les travaux de soudage
EN 379	• Filtres de soudage à échelon de protection variable ou à double échelon de protection
EN 1731	• Ecran facial grillagé
EN 1836	• Filtre de protection solaire pour le loisir et le sport

Niveaux solaires

Catégorie	Classe	Absorption lumière	Utilisation
0	0	0 > 20%	Confort et esthétique
1	1	20 > 57%	Faible luminosité solaire
2	2	57 > 82%	Luminosité solaire moyenne
3	3	82 > 92%	Forte luminosité solaire
4	4	92 > 97%	Luminosité solaire intense

ATTENTION
Tous les verres à partir de la catégorie 1 sont inadaptés à la conduite de nuit.
Les verres de catégorie 4 ne sont pas adaptés à la circulation routière.
La filtration du rayonnement UV a lieu à l'intérieur de verre (minéral ou organique).
Elle est indépendante du dégré de teinte.

Symboles

- RÉSISTANCE AUX IMPACTS
- ANTI-RAYURE
- ANTI-BUÉE
- PROTECTION POUR LES RISQUES CHIMIQUES
- PROTECTION CONTRE LES POUSSIÈRES
- PROTECTION POUR LA SOUDURE
- UV400
- PROTECTION SOLAIRE
- FILTRE INFRAROUGE NIVEAU 5
- TEMPÉRATURES EXTRÊMES
- POLARISÉE
- VISION PANORAMIQUE
- PONT NASAL ANTI-GLISSE
- ANGLE DES BRANCHES AJUSTABLE
- LONGUEUR DES BRANCHES AJUSTABLE
- BRANCHES FLEXIBLES
- DOUBLE FOYER

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection des yeux

Ref. : 62580

Ref. : 62583

THUNDERLUX
Nylon + polycarbonate. 25 g

Ref. : 62127

Ref. : 62148

FRILUX
Nylon + polycarbonate. Nez anti-glisse 25 g

Ref. : 60490

SPHERLUX
Polycarbonate, embout PVC. 25 g

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection des yeux

GAMMA
Nylon pivotante et longeur réglable 6 positions.
Incolore. 30 g.

GAMMA
Nylon pivotante et longeur réglable 6 positions.
Teintée. 30 g.

MIRALUX
Polycarbonate, nez anti-glisse souple.
Teintée. 20 g.

MIRALUX
Polycarbonate, nez anti-glisse souple.
Incolore. 20 g.

Ref. : 60993

EUROLUX
Polycarbonate.,Résistance à l'impact. Teintée. 37 g.

Ref. : 60990

EUROLUX
Polycarbonate. Résistance à l'impact.
Incolore. 37 g.

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection des yeux

Ref. : 60653

STORMLUX
Polycarbonate. Monture teintée avec bandeau élastique .172 g.

Ref. : 60661

HUBLUX
Nylon + polycarbonate. 38 g.

Ref. : 60590

MONOLUX
PVC souple. 50 g.

Ref. : 60600

CHIMILUX
PVC souple. 75 g.

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection des yeux

Ref. : 66600

ECRANST
Ecran verre relevable

Ref. : 30280

SOUDLUX
Nylon polycarbonate, longeur réglable. 26 g

Ref. : 60700

VISIERE
3 positions. Réglable par crémaillère. Coque frontale de protection. Permet l'utilisation des écrans Visor. Absorbeur de transpiration sur le front.

Ref. : 60710

ECRAN
Ecran polycarbonate. Classe optique 1. Résistance à un impact équivalent à celui d'une bille de 0,86g animée d'une vitesse au plus égale à 120m/s

Ref. : 60721

ECRANGRIL
Ecran grillagé pour forestier ou contre la chaleur rayonnante. Adaptable sur un support écran. Protège des rayons du soleil et des légères projections.

PROTECTION DU CRÂNE

CASQUEFORET
Protection auditive : SNR 23 db, (H : 29, M : 20, L : 12).

CASQORIZON
Excellente résistance aux chocs et à la pénétration.
64 combinaisons de couleurs possible.

CASQDIAM
Casque de chantier ABS. Forme innovante de casquette baseball qui donne une vision verticale plus importante.

CASQLUN
Excellente résistance aux chocs et à la pénétration.

CASQOPUS
Excellente résistance aux chocs et à la pénétration.

CASELECTRICIEN
Polycarbonate ép.1,5mm. Protection contre les particules lancées à grande vitesse.

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection du crâne

JUGULAIRE
Coton. s'adapte indépendamment sur les modèles :
OCÉANIC, OPUS, OPALE, TALIACAP, ORYON.

PBADGE
Porte-badge en ABS transparent très résistant. étanche, simple d'utilisation, il permet 'identifier rapidement le casque et son utilisateur.

CASECU
Protège des heurts. Coque en ABS.

BUZZ
100 % coton. Fermeture velcro.

SAHARA
Protection solaire avec cordon de serrage à l'arrière.

BROUSSE
Protection contre le soleil UFP 50+. bande de sudation et doublure en maille filet pour le confort. Cordon de maintien élastique ajustable réglable par boucle.

PROTECTION DE LA TÊTE
PROTECTION AUDITIVE

CARACTÉRISTIQUES / NORMES

Utilisation particulière : industrie alimentaire

Casque avec aération latérale

Poids

Casque avec lunettes intégrées

Casque pliable

Casquette anti-heurt

Casque électronique

Casque antibruit avec radio FM

Conduite d'un véhicule déconseillée

Casque antibruit adaptable

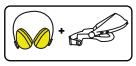
Casque antibruit adaptable

Echelle du bruit

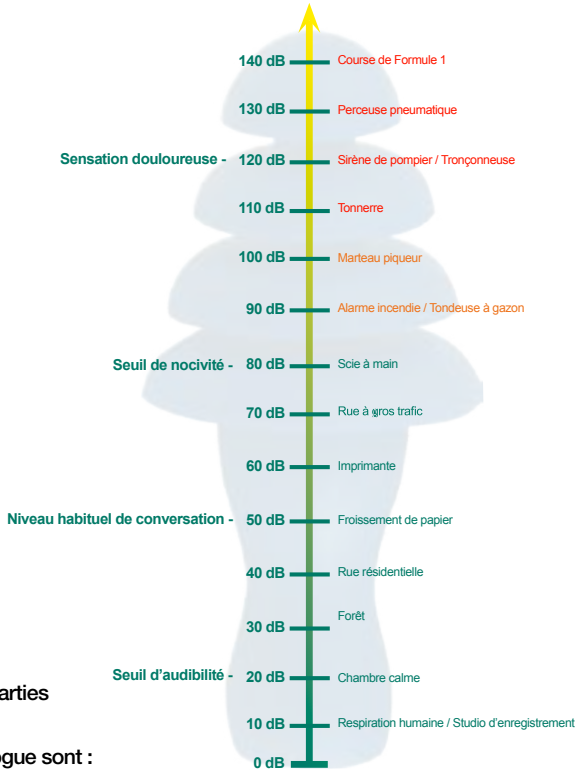

EN 352
La norme européenne de protecteurs contre le bruit contient plusieurs parties d'exigences de sécurité et essais sur les différents types de PICB (Protecteurs individuels contre le bruit). Les parties citées dans ce catalogue sont :
EN 352-1 : Serre-tête (casque anti-bruit).
EN 352-2 : Bouchons d'oreille.
EN 352-3 : Serre-tête (casque anti-bruit) monté sur casque de protection pour l'industrie.
EN 352-4 : Serre-tête à atténuation dépendante du niveau.
EN 352-8 : Serre-tête à atténuation dépendante du niveau avec radio de divertissement.
EN 166 : Spécifications pour les équipements de protectio individuelle des yeux et du visage.
Détermine les spécifications de construction et de performances (propriétés optiques telles que puissance, facteurs de transmission et de diffusion de la lumière, propriétés mécaniques telles que solidité stabilité thermique et résistance).
EN 1731: Protecteurs de l'oeil et de la face de type grillagé, à usage industriel et non industriel, pour la protection contre les risques mécaniques et/ou contre la chaleur.
EN 812 : La norme EN 812 spécifie les exigences physiques et de performance, les méthodes d'essais et les exigences de marquage des casquettes anti-heurt pour l'industrie. Les casquettes anti-heurt pour l'industrie sont destinées à offrir une protection limitée du porteur lorsque sa tête vient heurter des objets durs et immobiles avec suffisamment de force pour provoquer des lacérations ou autres blessures superficielles ou l'assommer. Elles sont essentiellement destinées pour des utilisations en intérieur où des objets ne peuvent pas tomber. Elles ne sont pas destinées à protéger des effets des projections ou chutes d'objets ou des charges en suspension ou en mouvement. Il y a lieu de ne pas confondre les casquettes anti-heurt pour l'industrie avec des casques de protection pour l'industrie spécifiés dans la norme EN 397.
EN 397 : La norme EN 397 spécifie les exigences physiques et de performance, les méthodes d'essais et les exigences de marquage des casques de protection pour l'industrie. Ces casques protègent contre les objets tombants.

NOUVELLE DIRECTIVE CONCERNANT LA PROTECTION AUDITIVE

La Directive européenne 2003/10/CE concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs (aux risques dûs aux agents physiques (bruit) résultant ou susceptibles de résulter d'une exposition) au bruit, et notamment le risque pour l'ouïe est entrée en vigueur le 15 février 2006.
Cette nouvelle directive réduit la limite des sons nuisibles de 5 dB et contient les exigences suivantes pour une exposition quotidienne au bruit d'une journée de travail nominale de 8 heures couvrant tous les bruits présents au travail, y compris les bruits impulsifs :

- Lorsque l'exposition au bruit dépasse 80 dB (et la pression acoustique de crête dépasse 112 Pa (soit 135dB)), l'employeur met des protecteurs auditifs individuels à la disposition des travailleurs.
- Lorsque l'exposition au bruit égale ou dépasse 85 dB (et la pression acoustique de crête dépasse 140 Pa (soit 137 dB)), les travailleurs utilisent des protecteurs auditifs individuels.

Cette nouvelle directive introduit également la notion de valeurs limites d'exposition comme suit :

- L'exposition au bruit du travailleur ne peut en aucun cas dépasser les valeurs limites d'exposition de 87 dB et la pression acoustique de crête dépasse 200 Pa (soit 140 dB). Pour l'application des valeurs limites d'exposition, la détermination de l'exposition effective du travailleur au bruit tient compte de l'atténuation assurée par les protecteurs auditifs individuels portés par le travailleur.

Les protecteurs auditifs individuels sont choisis de façon à éliminer le risque pour l'ouïe ou à le réduire le plus possible.

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection auditive

PELTOR
Coquille anti-bruit 30 DB - Adaptation sur casques OCÉANIC, OPUS, OPALE, TALIACAP, ORYO par simple clipsage. Très confortable. • SNR 30 DB.

BRUITCASQFO
Anti-bruits avec adaptateur pour casque de chantier.
• SNR 25,9 DB.

166g

BRUIT
Casque anti-bruit MAX 200. Coquille en ABS rouge. Arceau réglable 3 positions. Coussinet PVC sensation cuir. • SNR 27,6 DB.

234g

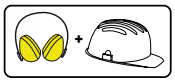

EARLINE
Casque anti-bruit MAX 700. Coquille en ABS. Arceau réglable. Coussinet PVC sensation cuir. Sans pièce métallique.
• SNR 30 DB.

ARCEAUX
En polypropylène. Embout en mousse de polyurétane. Forme de l'embout demi sphère. • SNR 20 DB

QB3
Coussinets ultra-doux. Forme d'arceau breveté. Une paire de bouchons de rechange inclut. • SNR 23DB

BOUCH
Bouchons d'oreilles en élastomère bleu avec une bille d'acier à l'intérieur. • SNR 26 DB

PROTECTION RESPIRATOIRE

CARACTÉRISTIQUES / NORMES

Un appareil de protection respiratoire est destiné à protéger un individu contre le risque d'inhalation de substances dangereuses présentes dans l'atmosphère du lieu de travail sous forme d'aérosols (poussières) solides ou liquides, ou sous forme de gaz ou vapeurs.

L'utilisateur d'un appareil de protection respiratoire doit s'informer sur la nature des risques présents (la composition et la concentration des substances toxiques) dans l'atmosphère dans laquelle il doit effectuer son travail, d'une part, et sur les performances et limitations d'emploi de l'appareil, d'autre part. Il importe de prendre en considération le temps pendant lequel il est nécessaire d'assurer la protection respiratoire, ainsi que la charge physiologique (le rythme respiratoire) de l'utilisateur afin de sélectionner un appareil ayant une autonomie adaptée.

VL: La **Valeur Limite** d'un composé chimique représente sa concentration dans l'air que peut respirer une personne non protégée pendant un temps déterminé sans risque d'altération pour sa santé.

VME: la **Valeur Limite Moyenne d'Exposition** (pour un travail de 8 heures)

VLE: la **Valeur Limite d'Exposition** à court terme (pour une exposition de 15 minutes).

Ces valeurs dépendent des réglementations nationales.

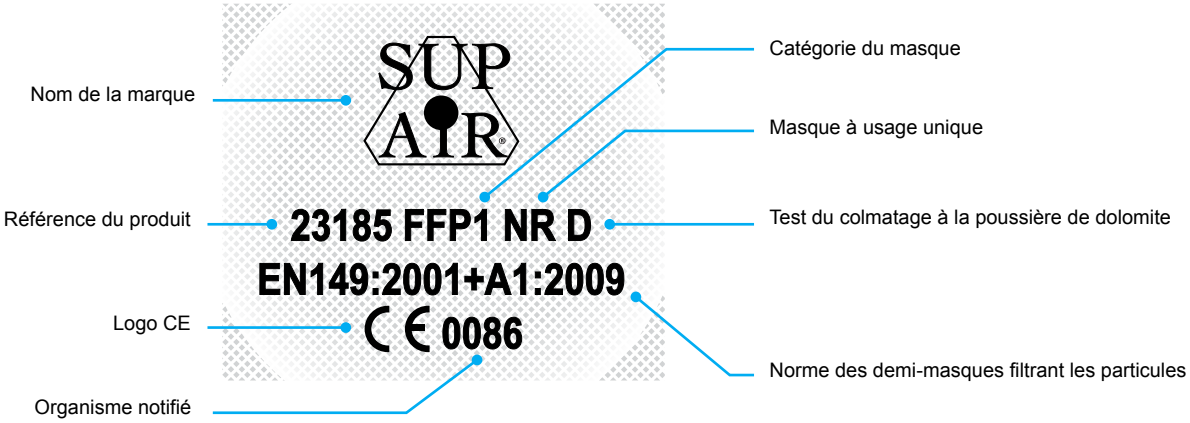

	Les normes européennes par type de produits
EN 136:1998	Masques complets
EN 140:1998	Demi-masques et quarts de masques
EN 143:2000/A1:2006	Appareils de protection respiratoire - filtres à particules
EN 149:2001+A1:2009	Demi-masques filtrant les particules
EN 14387:2004+A1:2008	Filtres à gaz et filtres combinés
EN 14683:2005	Masques chirurgicaux

Tous nos demi-masques jetables sont :

- Conformes à la norme européenne EN149:2001.
- Conformes aux avis des J.O. français 135 du 12 juin 2004 et 226 du 28 sept. 2005
- Ininflammables
- Testés contre les allergies
- A ne pas utiliser dans des environnements dans lesquels la concentration d'oxygène est inférieure à 17% Vol.

VALVE D'EXPIRATION

- La valve d'expiration permet de réduire considérablement la résistance respiratoire ainsi que que l'humidité à l'intérieur du masque.

CHARBON

- Une fine couche de charbon actif protège contre les vapeurs organiques et permet de réduire les odeurs désagréables.

PONT NASAL PRÉFORMÉ

- Le pont nasal du masque est préformé, ce qui garantit une meilleure étanchéité, un confort accru et permet une diminution du risque de buée pour les porteurs de lunettes.

PAS DE MÉTAL APPARENT

- Le masque ne comporte aucune partie métallique apparente. Les clips nasaux sont recouverts par des matières de premier choix qui empêchent tout contact avec une quelconque partie métallique. Les élastiques de serrage sont thermo-soudés au masque.

JOINT FACIAL

- La membrane du joint facial garantit un confort optimal et une étanchéité maximale à son porteur indépendamment de sa morphologie.

CLIP NASAL

- Le clip nasal offre une protection et un confort accru à son utilisateur.

PLIABLE

- Les masques sont pliables donc plus pratiques à transporter dans une poche, par exemple.

PLIABLE 3D

- Le masque est formé en trois parties, ce qui rend son utilisation plus confortable et augmente sa stabilité et le niveau de protection lors de son utilisation.

EMBALLAGE INDIVIDUEL

- Les masques sont emballés individuellement et garantissent un niveau d'hygiène supérieur.

Fonctions et Technologies

1 • Masque coque préformé en mousse pour une très bonne adaptabilité aux formes du visage et un meilleur champ de vision.

2 • Joint nasal préformé en mousse pour une très bonne adaptation aux formes du visage et un meilleur confort pour le porteur.

3 • Le design des contours assure la compatibilité avec le port de lunettes, et diminue la buée.

4 • Filtre développé pour faciliter la respiration. Ouverture vers le bas pour éviter l'expiration vers le haut et la formation de buée sur les oculaires.

5 • La couche intérieure en polypropylène(PP) doux assure une sensation soyeuse sur le visage et diminue la buée.

6 • Elastique de serrage en continu très facilement ajustable avec sa boucle brevetée, permettant de laisser le masque suspendu.

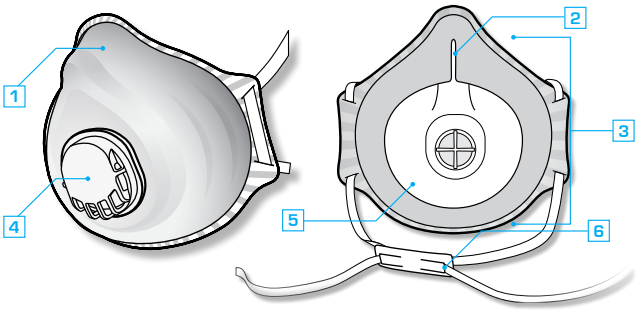

	Les marquages produits
R	Produit réutilisable
NR	Produit non réutilisable
D	Option D de la norme EN 149:2001. Garantit une réduction de la résistance respiratoire, donc plus de confort au niveau de la respiration
SL	Protection simultanée contre les aérosols solides et liquides
VO	Protection contre les vapeurs organiques
GA	Protection contre les gaz acides

DEMI-MASQUES FILTRANTS DU TYPE JETABLE CONTRE LES PARTICULES:

- Ces appareils sont couverts par la norme EN149:2001 + A1:2009.
- Ils sont constitués dans leur intégralité ou presque du matériau filtrant lui-même et sont répartis en plusieurs catégories: FFP1, FFP2, FFP3.

Catégorie	Description	Limites de protection	Protection contre les aérosols	Protection	Domaine d'utilisation
FFP1	Capacité de filtration faible	4 x VME	**80%** des aérosols filtrés	Protections contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Protègent, par exemple, contre le carbonate de calcium, le kaolin, le ciment, la cellulose, le soufre, le coton, la farine, le charbon, les métaux ferreux, les huiles végétales et les bois tendres.	Industrie textile, artisanat, métallurgie, exploitation minière, travaux publics souterrains, menuiserie, ébènisterie (bois durs exceptés).
FFP2	Capacité de filtration moyenne	10 X VME	**94%** des aérosols filtrés	Protections contre les aérosols solides et liquides aux toxicités faibles. Protègent, par exemple, contre le carbonate de calcium, le kzaolin, le ciment, la cellulose, le soufre, le coton, la farine, le charbon, les métaux ferreux, les huiles végétales, le bois, les fibres de verre, le plastique, le quartz, le cuivre, l'aluminium, les bactéries, les champignons, et le bacille de la tuberculose.	Industrie textile, artisanat, métallurgie, exploitation minière, travaux publics souterrains, menuiserie, ébènisterie, soudure, fonte et découpage de métaux, hôpitaux, laboratoires, contrôles médicaux.
FFP3	Capacité de filtration élevée	50 X VME	**99%** des aérosols filtrés	Protections contre les aérosols solides et liquides toxiques. Protègent surtout contre le carbonate de calcium, le kaolin, le ciment, la cellulose, le soufre, le coton, la farine, le charbon, les métaux ferreux, les huiles végétales, le bois, les fibres de verre, le plastique, le quartz, le cuivre, l'aluminium, les bactéries, les champignons, le bacille de la tuberculose, le chrome, le manganèse, le nickel, le platine, la strychnine, les poussières et les fumées de métaux, les virus et les enzymes.	Industrie textile, artisanat, métallurgie, exploitation minière, travaux publics souterrains, menuiserie, soudure, fonte, découpage de métaux, hôpitaux, laboratoires, contrôles médicaux, industrie pharmaceutique, traitement des déchets toxiques, fabrication de batteries (Ni-Cad).

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection respiratoire

Ref. : 23106

FFP1 NRDSL
Masque coque polyester. 8g. Boîte de 10.

Ref. : 23101

FFP1 NRDSL
Masque coque polypropylène SMS. 8g. Boîte de 20.

Ref. : 23105

FFP1 NRDSL
Masque pliable polypropylène SMS. 17g. Boîte de 20.

Ref. : 23246

FFP2 NRDSL VO.GA
Masque coque polypropylène SMS. 13g. Boîte de 10.

Ref. : 23206

FFP2 NRDSL
Masque coque polypropylène SMS. 8g. Boîte de 10.

Ref. : 23201

FFP2 NRDSL
Masque coque polypropylène SMS. 13g. Boîte de 20.

Ref. : 23200

FFP2 NRDSL
Masque pliable polypropylène SMS. 12g. Boîte de 20.

Ref. : 23205

FFP2 NRDSL
Masque pliable polypropylène SMS. 17g. Boîte de 20.

Ref. : 23306

FFP3 NRDSL
Masque coque polypropylène SMS. 18g. Boîte de 5.

Ref. : 23305

FFP3 NRDSL
Masque pliable polypropylène SMS. 19g. Boîte de 20.

Ref. : 22102

1/2 MASQ
Caoutchouc thermo plastique TPE. 115g.
• EN 140 : 1998.

Ref. : 22160

A1
Cartouche filtrante. Protège contre le gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébulition est > 65°C. 70g.
• EN 14387 : 2004 + A1: 2008.

Ref. : 22150

A1B1E1K1
Cartouche filtrante. Protège contre le gaz et vapeurs inorganiques dont le point d'ébulition est > 65°C. Gaz acides (azote,acide chlorhydrique...) et dioxyde de souffre, ammoniac. 84g.
• EN 14387 : 2004 + A1: 2008.

Ref. : 22170

P3
Cartouche filtrante. Protège contre les poussières toxiques. 60g.
• EN 143 : 2000 + A1: 2006.

PROTECTION DE LA TÊTE

YEUX / CRÂNE / AUDITIVE / RESPIRATOIRE

Protection respiratoire

Ref. : 22201

EASYMASC

Caoutchouc thermo plastique. 130g

Ref. : 22260

CARTEASY A2 P3

Cartouche filtrante. Protège contre les poussières toxiques, gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébulition est > 65°C. 134g. Lot de 2.

• EN 14387 : 2004 .

Ref. : 20201

MASECRAN

Masque complet à cartouche Caoutchouc en polychloroprène. 520g

Ref. : 21500

CART A2 P3

Cartouche filtrante. Protège contre le gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébultion est > 65°C. Poussières toxiques. 337g.

• EN 14387 : 2004 + A1: 2008.

Ref. : 21300

CART A2B2E2K2P3R

Cartouche filtrante. Protège contre le gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébulition est > 65°C. Gaz et vapeurs inorganiques. Gaz acides (azote,acide chlorhydrique...) et dioxyde de souffre. Poussières toxiques. 337g.

• EN 14387 : 2004 + A1: 2008.

Visitez notre site internet : **www.sgvt-protex.fr**

Téléchargez notre catalogue en ligne.

VÊTEMENT DE TRAVAIL

PROTECTION DE LA TÊTE

VÊTEMENT FROID

PROTEX

GUADELOUPE

N°1 DU VÊTEMENT DE TRAVAIL

PROTECTION DES MAINS

PROTECTION DES PIEDS

USAGE COURT

PROTECTION ANTI-CHUTE

PROTEX GUADELOUPE

N°1 DU VÊTEMENT DE TRAVAIL

0590 25 10 94

Immeuble California - ZAC Moudong Sud - 97122 Baie-Mahault
Fax : 0590 25 10 43 - Mail : contact@sgvtprotex.com